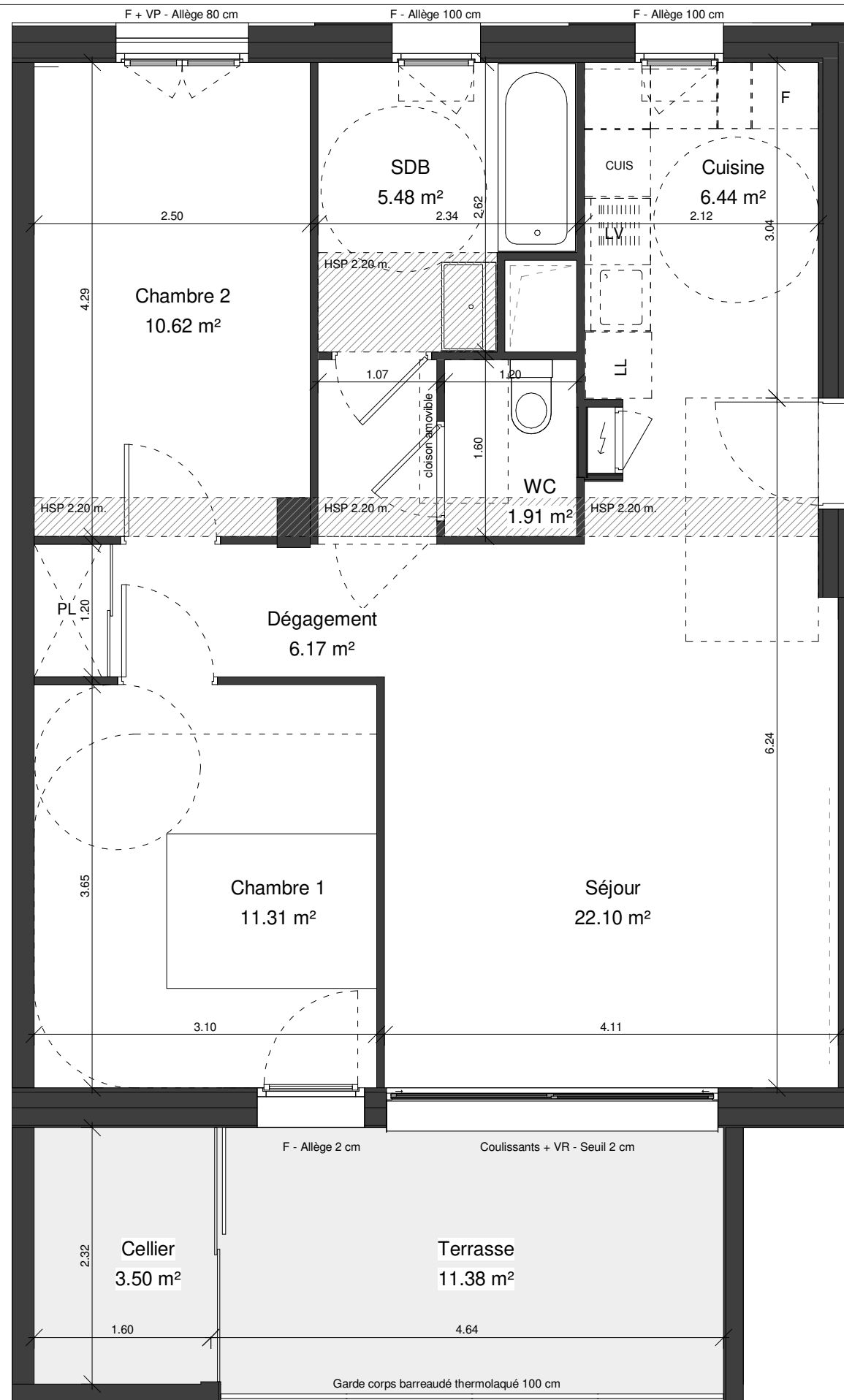


1/50 ème



← A41

## SCCV ENVY VALLON REGNY



### ANMA

9 cour des Petites Ecuries  
75010 PARIS

ZAC Vallon Régny - Ilot BE4

Traverse Régny  
13009 MARSEILLE

Bat	Niveau	APT n°	Type
A	R+4	A41	T3

Désignation	Surface
Séjour	22.10 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.31 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.62 m <sup>2</sup>
Cuisine	6.44 m <sup>2</sup>
Dégagement	6.17 m <sup>2</sup>
SDB	5.48 m <sup>2</sup>
WC	1.91 m <sup>2</sup>
<b>SHAB TOTAL</b>	<b>64.03 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	11.38 m <sup>2</sup>
Cellier	3.50 m <sup>2</sup>
<b>S. ANNEXES TOTAL</b>	<b>14.88 m<sup>2</sup></b>

## ENVY

### Légende

HSP: Hauteur sous plafond	VP: Volets persiennes	F: Fenêtre
▨ Faux-plafond / soffite	LV: Lave vaisselle	
▧ Placard	F: Réfrigérateur	
⊞ Tableau électrique	LL: Lave Linge	
⊙ Plaque de cuisson	VR: Volet roulant	
▬ Gaine Technique	PF: Porte fenêtre	

### Plan de repérage



DATE : 09/07/2021

INDICE : 0



nf-habitat.fr



#### NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.  
L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)